

Communiqué de presse
Paris, le 27 septembre 2019

Horizon Europe : plusieurs dizaines des consultants européens signent le manifeste de l'Association des Conseils en Innovation pour la reconnaissance du management professionnel de projets

***L'Association des Conseils en Innovation réunit ses homologues européens lors d'un premier événement organisé à Bruxelles sur le sujet
- Retour sur cette première initiative européenne -***

En marge des *European Research & Innovation Days* organisés par la Commission Européenne, [l'Association des Conseils en Innovation](#) (ACI) a réuni ses homologues européens lors d'un déjeuner informel pour échanger sur les travaux préparatoires du nouveau programme cadre Horizon Europe.

Le 24 septembre dernier, l'Association des Conseils en Innovation a réuni, lors d'un déjeuner informel, une quinzaine de consultants originaires de six pays européens. A cette occasion, les participants ont échangé sur les **travaux préparatoires du nouveau programme cadre**, Horizon Europe et **plus particulièrement** sur le management des projets européens.



Au terme de cette rencontre, les **acteurs européens du conseil en innovation unissent leurs forces pour alerter la Commission Européenne** sur la bonne prise en considération de la gestion de projet au sein du programme-cadre Horizon Europe. Pour ce faire, **un consortium européen signe un manifeste pour œuvrer à la reconnaissance du management professionnel de projets.**

« Les projets européens de recherche et d'innovation collaboratifs sont complexes : ils impliquent différents types d'organisations, de plusieurs disciplines, venant de différents pays avec des

*cultures et des antécédents différents. **La gestion et la mise en œuvre de ces projets sont un défi qui requiert un éventail de compétences et d'outils professionnels** (gestion contractuelle, financière et des connaissances, suivi des activités, suivi, communication et évaluation d'impact...). **Malheureusement, l'exigence de gestion professionnelle n'est pas prise en considération de manière appropriée dans le programme-cadre actuel**», explique Virginie Robin, de la commission « Projets collaboratifs » de l'ACI.*

L'expérience montre que l'influence d'une gestion de projet efficace et professionnelle a un impact décisif sur la performance et les résultats du projet. En conséquence, **la gestion collaborative de projets s'est professionnalisée au fil des années à la fois en interne avec la mise en place d'équipes dédiées aux projets de l'Union Européenne, ou en externe avec des consultants professionnels.**

La Commission européenne a limité la manière dont les activités de gestion sont menées. La sous-traitance de services de gestion de projet ou sa délégation à un autre partenaire n'est pas actuellement autorisée par les règles de participation, limitant ainsi les possibilités pour les parties prenantes de bénéficier de ce soutien crucial.

Dans son manifeste, pour lever ce frein et mobiliser toutes les compétences concourant à la réussite des projets européens, **la profession des conseils en innovation** formule plusieurs dispositions qui assurent une gestion stratégique efficace des travaux de R&D ainsi qu'une gestion administrative et financière professionnelle.

Cette initiative vise à rassembler toutes les futures parties prenantes d'Horizon Europe désireuses de maximiser le succès des projets retenus en considérant la gestion professionnelle de projet comme un facteur clé de succès.

Le manifeste est disponible sur [le site internet de l'Association](#).

A propos de l'Association des Conseils en Innovation - www.asso-conseils-innovation.org

L'Association des Conseils en Innovation se compose de plus de 70 entreprises exerçant le métier de conseil en innovation, soit plus de 5 000 collaborateurs. Outre la mise en lumière des expertises de ses membres, l'ACI est engagée dans la défense et la promotion du métier de conseil en innovation, ainsi que la valorisation de l'innovation comme vecteur de la croissance économique et performance sociétale. Ses experts produisent régulièrement des livrables techniques (livres blancs, guides pratiques, articles d'expert...), à l'attention des acteurs publics et privés des écosystèmes d'innovation. Ils interviennent sur quatre sujets : les politiques publiques d'innovation et leur évaluation, les stratégies d'innovation, les projets collaboratifs innovants et le financement fiscal de l'innovation (CIR, CII). L'ACI a par ailleurs noué plusieurs partenariats, notamment la Médiation des entreprises et Bpifrance.

Liste des membres sur <https://www.asso-conseils-innovation.org/fr/l-association>

Contact Média : Claire Flin – 06 95 41 95 90 – claireflin@gmail.com